

INSCRIPTION AU LYCÉE STELLA RENTRÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN : 1^{ère} GENERALE

Uniquement pour tous les élèves qui n'étaient pas scolarisés au LYCÉE STELLA

A la suite de la réception de vos notifications d'affectation, les inscriptions en 1^{er} générale se feront au lycée suivant le planning d'accueil suivant :

Le 5 juillet de 8h00 à 12h00

Pièces à fournir :

- 1 photocopie du livret de famille **complet**.
- 1 photocopie du jugement indiquant la résidence habituelle de l'élève pour les parents séparés ou divorcés.
- 1 RIB du responsable financier de l'élève pour le versement des bourses.
- 1 photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'élève.
- 1 photo d'identité.

Les pièces suivantes seront à compléter :

- fiche d'inscription à la demi-pension.
- fiche d'inscription à la maison des lycéens (MDL) et le règlement par chèque ou en espèces.
- fiche d'information « options, langues et information complémentaire ».
- fiche d'évacuation cyclonique.
- demande d'autorisation de stationnement.
- fiche infirmerie.
- demande de consentement à l'étude automatique au droit à la bourse.

Vous devez venir au lycée avec les pièces justificatives nécessaires et avec votre propre stylo.

Aucune photocopie ne sera réalisée.

Toutes les informations (transport, restauration, bourse, internat, liste des fournitures et effets scolaires pour certaines classes) sont consultables sur le site du lycée (rubrique inscription)

CAMPAGNE DE BOURSE 2024-2025 : pour l'étude automatique du droit à une bourse. Vous trouverez dans ce dossier une fiche de renseignement préremplie. Un encadré intitulé « étude automatique du droit à la bourse » sera à compléter afin de pouvoir bénéficier de l'étude automatique du droit à une bourse. Cette démarche simplifiée permet à l'ensemble des familles éligibles aux bourses nationales d'en bénéficier moyennant un minimum de démarches et assurer une automatisation aussi large que possible de traitement des dossiers en faisant le lien avec la base de données des impôts, ce qui vous dispensera de remplir une demande de bourse papier.

Pour les élèves scolarisés en seconde au lycée STELLA :

Le dossier de réinscription sera remis lors de la signature des fiches AFFELNET le **8 juin** pour les élèves qui ont fait une demande de première générale au LYCÉE DE STELLA en vœu 1. Le dossier rempli et complet devra être rendu par les élèves à la vie scolaire jusqu'au **12 juin**.